

certain que toutes ces choses ont été étudiées avec soin. Je répète que les plans ont été élaborés par la Commission de la Capitale nationale et que nous avons coopéré dans la mesure du possible, étant assurés de conserver notre intégralité.

Le PRÉSIDENT: Monsieur Fisher a la parole.

M. FISHER: Je voudrais demander une ou deux questions au sujet de la relation entre la Compagnie de chemin de fer du Pacifique et la Compagnie des chemins de fer nationaux en tant que partenaires dans le contrôle et les responsabilités.

Nous avons pour la plupart remarqué qu'en tout cela, la Compagnie de chemin de fer du Pacifique tente d'éliminer complètement leurs services de transport des voyageurs. Je me demandais si, dans le cadre de cette coopération, il ne serait pas possible d'empêcher la Compagnie de chemin de fer du Pacifique de réduire ses services pour le transport des voyageurs ici à Ottawa?

M. SPENCE: Je ne le crois pas, monsieur Fisher. D'abord, je pense que vous faites allusion à quelques déclarations faites en public par des hauts fonctionnaires de notre compagnie?

M. FISHER: Oui.

M. SPENCE: C'est récent. Je crois qu'ils ne faisaient que souligner une tendance du public voyageur qui se manifeste presque partout au Canada, c'est-à-dire la tendance à utiliser de moins en moins les chemins de fer.

Maintenant, nous n'éliminons pas les trains qui sont lucratifs, et de plus, nous espérons que cette tendance pourra être retardée ou arrêtée. Nous avons remarqué que dans la région d'Ottawa cette tendance était moins prononcée qu'ailleurs et nous espérons bien que nos trains de voyageurs pourront encore desservir Ottawa pendant de nombreuses années.

M. FISHER: Dans leurs témoignages au comité du Sénat, quelques témoins ont parlé des 70 prochaines années, d'hélicoptères et de points d'atterrissage; il m'a semblé que les gens regardaient très loin à l'avance et je me demande si la Compagnie du Pacifique a constaté que les habitudes changent et si elle ne songe pas à se retirer complètement du service des voyageurs?

Deuxièmement, j'ai déduit des remarques de M. Crump que les chemins de fer nationaux et le Pacifique prévoyaient le jour où ils n'auraient plus de services pour les voyageurs, que ce soit lucratif ou non. En lisant le projet de loi, je m'aperçois que le Pacifique s'engage très sérieusement dans ce développement, car dans quelques années il surviendra des difficultés.

Je pourrais rappeler quelques ententes antérieures; l'hôtel Vancouver par exemple, qui, au début, allait très bien; mais à la fin, ça n'allait plus du tout. Je me demande si le Pacifique a considéré la possibilité d'insérer une clause lui permettant de se retirer de cette affaire?

M. SPENCE: Non, je ne crois pas que nous ayons fait ajouter une clause à cet effet dans le mémorandum d'entente. Personne ne peut prédire ce qui surviendra; les choses changent si rapidement de nos jours qu'il est impossible de prédire ce qui arrivera dans 40 ou 50 ans. Ce sera peut-être un monde tout différent, mais actuellement, nous essayons de faire le plus de profits possible avec le transport des voyageurs, et pour y réussir, nous devons avoir un matériel suffisant, moderne et confortable.

M. FISHER: Il y a un autre point sur lequel vous pourriez peut-être m'éclairer. D'après ce que j'ai lu, il semble qu'il s'agit d'abord de regrouper les services pour les voyageurs à la périphérie d'Ottawa. Je suis d'accord avec mon ami de Témiscamingue quand il dit que c'est une bonne idée et que cela sera une amélioration pour Ottawa à plusieurs points de vue; mais je vois que